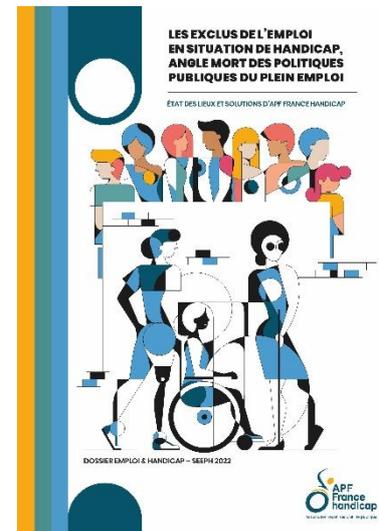


Paris, le mardi 8 novembre 2022

#SEEPH2022

## À quand l'emploi pour les personnes handicapées qui en sont exclues ?

À l'occasion de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH) dont le thème est « À quand le plein emploi pour les personnes handicapées ? », l'association APF France handicap attire l'attention sur les **460 000 demandeurs d'emploi en situation de handicap qui en sont très éloignés parmi lesquels 59 % en chômage de longue durée.** Avant de viser le plein emploi, ne faut-il pas se pencher sur le cas des personnes quasi invisibles, qui désirent travailler mais qui en sont empêchées ? C'est cette problématique qu'APF France handicap met en lumière dans son dossier « Les exclus de l'emploi en situation de handicap, angle mort des politiques publiques du plein emploi » en dressant un état des lieux de la situation et en interrogeant les mécanismes de l'action publique, notamment la séparation historique entre le champ de l'insertion et celui du handicap. L'association propose également des solutions concrètes, fondées sur une conviction : le retour à l'emploi, c'est possible !



### → Les personnes handicapées éloignées de l'emploi risquent une exclusion définitive du monde du travail

Même si le chômage des personnes en situation de handicap diminue, il se maintient à un niveau deux fois plus important que pour le reste de la population. Leur ancienneté d'inscription à Pôle emploi reste à un niveau très élevé.

Ces indicateurs montrent qu'une part des demandeurs d'emploi en situation de handicap en est éloignée et court le risque d'être définitivement exclue du marché du travail. Un risque accru par des facteurs de fragilité liés au profil sociodémographique des personnes et par le cumul handicap et processus sociaux générateurs d'exclusion (faible niveau de qualification, carrière hachée et interrompue, âge élevé...).

Certaines personnes estiment qu'elles n'ont quasiment aucune chance de retrouver un emploi et sont ainsi conduites à se retirer du marché du travail. Des économistes parlent de « chômeurs découragés ».

Le taux de chômage des demandeurs d'emploi en situation de handicap est de **14 % contre 8 % pour tout public en 2022**

L'ancienneté moyenne d'inscription au chômage est de **33 % supérieure à celle de tout public en 2017 et de 31 % en 2021**

Source : tableau semestriel AGEFIPH juin 2022  
(Statistiques INSEE / Pôle Emploi)



Contact presse  
Sophie Lasbleis

Tél. 01 40 21 10 93 – 06 89 74 97 37 – [sophie.lasbleis@apf.asso.fr](mailto:sophie.lasbleis@apf.asso.fr)



→ **Pour favoriser le retour à l'emploi, les politiques publiques doivent notamment articuler les dispositifs de l'insertion par l'activité économique (IAE) avec ceux du handicap**

Les politiques publiques sont organisées en silo et envisagent de manière cloisonnée les secteurs de l'insertion et du handicap. En outre, l'accompagnement par le service public de l'emploi est complexe, ne dispose pas de moyens suffisants et cloisonne, lui aussi, les publics.

**APF France handicap revendique donc un certain nombre de mesures** et notamment :

- Le soutien institutionnel aux expérimentations et aux dispositifs favorisant une qualification des personnes éloignées de l'emploi et une mise à l'emploi sécurisant leur accompagnement ;
- Une amélioration de la place du handicap au sein des dispositifs d'insertion par l'activité économique (IAE) et d'accompagnement des personnes éloignées de l'emploi ;
- Une évolution de l'organisation du service public de l'emploi avec un décloisonnement des publics accompagnés ;
- Une prise en compte des spécificités des personnes en situation de handicap éloignées de l'emploi.

→ **Les solutions d'APF France handicap d'accompagnement vers l'emploi**

Pour permettre le retour à l'emploi des personnes en situation de handicap, APF France handicap et ses partenaires de l'économie sociale et solidaire ont mis en œuvre différentes initiatives, comme par exemple :

**Apporter une expertise handicap au sein des Plans locaux pluriannuels pour l'insertion et l'emploi (PLIE) : grâce à la délégation APF France handicap des Pyrénées-Atlantiques, le PLIE de Pau bénéficie d'un référent Handicap** qui a accompagné Alexandre Pagès, 43 ans, atteint d'un handicap psychique.

« *Je me suis senti écouté et compris. Cette rencontre est une renaissance, je n'avais pas travaillé depuis 2010.* » (Page 9 du dossier).

**Proposer une transition accompagnée et sécurisée avec le CDD Tremplin en EA** (entreprise adaptée) : **une collaboration entre l'EA de Dinozé favorise le déploiement des CDD Tremplin à l'EA.** Laetitia Jacq, atteinte d'un handicap invisible, en a bénéficié.

« *Ce travail est un vrai soulagement ! J'ai été très souvent discriminée. J'ai repris confiance en moi.* » (Page 16 du dossier).

**Collaborer avec TZCLD** (Territoires zéro chômeur de longue durée) : **des acteurs de délégations APF France handicap sont impliqués pour identifier, mobiliser et accompagner des demandeurs d'emplois en situation de handicap.** Grâce à une rencontre avec une bénévoles de l'association, Hafida Graine, 48 ans, infirme moteur cérébral, va débiter un contrat en entreprise à but d'emploi (EBE) au sein d'une entreprise solidaire.

« *Je ne veux plus vivre avec les minima sociaux, j'ai perdu trop de temps inutilement.* » (Page 20 du dossier).

**Pour en savoir plus, consultez le Dossier Emploi & handicap en pièce jointe.**